REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE DE SERVICE –- REFONTE ET HEBERGEMENT DI SITE INTERNET DU CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

Section I – Nom et adresse de l'acheteur public

Crédit Municipal de Paris, Monsieur le Directeur Général, 55, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris.

Section II – Objet du Marché

2-1 Type de marché

Le marché est un marché de service passé selon la procédure d'appel à concurrence selon une procédure adaptée définie aux articles 28 et suivants du Code des marchés publics.

L'annonce de la présente consultation est effectuée au BOAMP (annonce n°11-278612).

2-2 Objet du marché

Le présent marché a pour objet : refonte et hébergement du site internet du Crédit Municipal de Paris.

2-3 Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de commencement pour le refonte du site : 15 janvier 2012
Date prévisionnelle de commencement pour l'hébergement (pour la partie épargne) :
28 février 2012

2-4 Conditions relatives au marché

2-5-1 - Cautionnement et garanties exigées :

Pas de retenue de garantie

2-5-2 - Modalités de financement et paiement :

Avance forfaitaire :

Pas d'avance forfaitaire

Délai de paiement :

Le paiement de chaque facture interviendra au plus tard 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Le fractionnement est possible en fonction de l'état d'avancement des prestations.

2 -5-3 Forme juridique du groupement :

En cas de présentation de candidature sous forme de groupement, ce dernier devra être solidaire. Dans le cas contraire, le Crédit Municipal de Paris se réserve le droit de demander le changement en groupement solidaire.

Section III- Les candidatures et les offres

3-1 : Contenu du dossier de consultation des entreprises

Les dossiers de candidature peuvent être demandés auprès de la Direction des services administratifs et financiers du Crédit municipal. Ils sont transmis sur simple demande par courrier ou par voie électronique.

Le dossier de consultation des entreprises comprend :

- Le présent règlement de consultation
- L'acte d'engagement et en annexe le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire qu'il appartient aux candidats de formuler et de remplir ;
- Le cahier des clauses administratives particulières ;
- Le cahier des clauses techniques particulières ;
- Les cahiers des clauses techniques générales et administratives générales relatifs aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication ne sont pas joints au présent dossier de consultation et réputés connus ;
- Un document présentant les pistes créatives envisagées au moins pour la home page et l'épargne à vocation solidaire.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement aux candidats.

Ces documents complémentaires demandés seront transmis à l'ensemble des candidats dans les mêmes délais et mêmes conditions.

Le dossier de candidature est transmis par courrier en recommandé ou déposé au Crédit municipal qui délivrera une attestation de réception.

La candidature devra être remise dans une enveloppe sur laquelle figurera la mention « mise en concurrence selon la procédure adaptée – «- REFONTE ET HEBERGEMENT DU SITE INTERNET DU CREDIT MUNICIPAL DE PARIS- », le 6 janvier 2012 à 12 heures au plus tard.

Cette enveloppe devra contenir :

- Liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes; et indiquant le montant, la date et le destinataire privé ou public
- DC 1 : lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires);
- DC 2 : déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires).
- K-bis
- Attestation d'assurance
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global HT des trois dernières années ou des derniers exercices clos ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Indication des titres d'études et de l'expérience professionnelle du ou des responsables set des exécutants de la prestation envisagée.
- L'acte d'engagement et en annexe le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire renseignés et signés ;
- Le cahier des clauses administratives particulières signé ;
- Le cahier des clauses techniques particulières signé ;
- Tout document annexe complémentaire sur lequel le candidat s'engage en complément du C.C.T.P.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- NOTI2 ou document équivalents (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefi.gouv.fr, thème : marchés publics).

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques, pour présenter ses candidatures, production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Section IV - Examen des offres :

Les offres sont examinées par une commission d'attribution des offres.

Suite à cet examen, la commission procède au classement des offres selon les critères retenus pour ce marché avec les pondérations suivantes :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix (réalisation de la refonte, hébergement et maintenance annuelle) : 30 %
- délais de réalisation : 20 %
- compréhension des objectifs et créativité de l'agence : 30 %

- moyens mise en œuvre (expérience dans les sites de banque ou vente en ligne, moyens dédiés à l'accompagnement et la maintenance) : 10 %
- pertinence des outils de développement et d'exploitation du site : 10 %

L'attribution du marché sera effectuée en fonction du classement réalisé par la Commission d'attribution du Crédit municipal de Paris.

Section V – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Olivia Stauffer, Responsable de la Communication
☎ 01.44.61.64.31
mail : ostauffer@creditmunicipal.fr

Nicolas Candoni, Directeur des services administratifs et financier
☎ 01.44.61.64.90
mail : ncandoni@creditmunicipal.fr
fax : 01.44.61.63.59

Isabelle de Benalcazar, responsable des affaires juridiques, foncières et des marchés publics
☎ 01.44.61.64.79
mail : idebenalcazar@creditmunicipal.fr